



Autonome de
Solidarité
Universitaire

Rhône-Alpes - Auvergne
Provence - Alpes - Côte d'azur



Union des
Autonomes

Notre association est plus qu'une simple assurance
Depuis 1904, elle apporte un soutien solidaire et immédiat à tous les personnels de
l'enseignement public en ce qui concerne :

LES RISQUES DU MÉTIER

Mis en cause, diffamés... ?
Insultés, menacés, agressés... ?
Inquiets à la suite d'un accident d'élève... ?
Incertains quant à vos responsabilités ?

Chaque jour, dans l'exercice de leurs métiers les personnels de l'enseignement public sont confrontés à des problèmes de toutes sortes, quelquefois bénins, souvent embarrassants, parfois très graves...

Notre action est adaptée à chaque cas :
Conseils,
Consultations juridiques,
Documentation,
Mise à disposition gratuite d'un avocat,
Soutien lors des actions en justice...

Notre connaissance du métier, la disponibilité de nos militants, la qualité éprouvée de notre réseau d'avocats et d'experts confèrent à notre action une efficacité reconnue

La Responsabilité Civile professionnelle et les Accidents Professionnels sont assurés
par les Assurances du Crédit Mutuel
auprès desquelles nous souscrivons un contrat de groupe